

Questions orales

remplacé par une participation à la construction routière dans la province. Ce n'était pas une décision unilatérale du gouvernement du Canada,

En ce qui concerne la ligne Truro-Sydney, elle n'est pas abandonnée. Le CN essaye de la vendre. Il a reçu des propositions qui sont à l'étude. Le gouvernement devra les examiner également, en dernier ressort.

En ce qui concerne la déclaration faite cette semaine par le CP, il s'agit simplement, pour l'instant, d'une demande à l'ONT. Pendant le processus d'examen de la demande, tous les opposants auront l'occasion de faire valoir leur point de vue. Je pense que c'est de la saine démocratie.

[Français]

Mme le vice-président: Le ministre pourra sûrement extrapoler dans sa réponse à la question supplémentaire. L'honorable député de Moncton a la parole.

[Traduction]

M. George S. Rideout (Moncton): Madame la Présidente, les habitants de la région atlantique vont sûrement être rassurés par cette déclaration.

Avec l'abandon du service ferroviaire dans la région atlantique, la circulation va augmenter considérablement sur la Transcanadienne qui est déjà meurtrière. Le premier ministre continue de vaciller en ce qui concerne un programme national d'amélioration des routes. Après chaque fin de semaine, au Nouveau-Brunswick, on lit dans les journaux que la route transcanadienne a fait d'autres victimes.

Le ministre pourrait-il s'engager, que les autres provinces soient intéressées ou non, à améliorer la Transcanadienne au Nouveau-Brunswick?

[Français]

L'hon. Jean Corbeil (ministre des Transports): Madame la Présidente, l'honorable député d'en face est au courant du fait qu'au mois de mars dernier, les premiers ministres, lors d'une conférence avec le premier ministre du Canada, ont convenu qu'il y aurait un programme de participation gouvernementale fédérale à la rénovation du réseau routier national. Par la suite, le ministre des Finances du Canada a inclus ce poste dans son budget de février dernier. Depuis ce temps-là, il y a des discussions avec les premiers ministres et avec les ministres des Transports pour tâcher d'en arriver à une solution qui serait acceptable à l'ensemble des provinces.

[Traduction]

LES TAUX D'INTÉRÊT

Mme Louise Feltham (Wild Rose): Madame la Présidente, certes, les taux d'intérêt d'aujourd'hui sont beaucoup plus bas que ceux des années précédentes, mais l'augmentation d'hier va sûrement créer des difficultés pour les propriétaires de petites entreprises qui doivent emprunter de l'argent pour démarrer ou se développer.

Ma question à l'adresse du ministre d'État aux Petites entreprises est la suivante: Quelles mesures va-t-il prendre pour venir en aide à ce secteur vital de l'économie canadienne?

L'hon. Tom Hockin (ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme)): Madame la Présidente, je tiens à remercier la députée de sa question.

Nous débattons des modifications à la Loi sur les prêts aux petites entreprises de façon à élever le plafond établi. De plus, j'ai signalé à la Chambre que nous pouvons améliorer davantage cette loi en donnant aux petites entreprises l'accès à des garanties d'emprunt. Ajoutons que la Banque fédérale de développement a accru le nombre de ses prêts de 13 p. 100 cette année.

Par l'entremise de nos agences régionales, nous allons continuer d'aider les propriétaires de petites entreprises. Comme le premier ministre l'a dit hier soir, de nouvelles initiatives verront le jour.

Mme le vice-président: Une question de la part du député de Prince Edward-Hastings et une autre de la part du député de Skeena.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Lyle Vanclief (Prince Edward-Hastings): Madame la Présidente, ma question s'adresse au premier ministre suppléant ou à quiconque répond aujourd'hui au nom du ministre de l'Agriculture.

Nous savons qu'un été et un automne froids et humides en Ontario et un peu partout au Canada, mais plus particulièrement en Ontario, ont fait que 1,5 million d'acres de maïs n'ont pas été récoltés. En effet, 90 p. 100 des récoltes ont été perdues à cause de la haute teneur en humidité du maïs et des champs. Les agriculteurs sont à court d'argent. L'actuel programme de paiement anticipé ne joue pas dans le cas de récoltes sur pied.